

6 juillet 2026

COMMUNE D'OSSUN

Le Conseil Municipal d'Ossun, régulièrement convoqué le 2 juillet 2026 s'est réuni le 6 juillet 2026 à 20h00 au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Ossun, sous la présidence de Madame Emilie FAVARO, maire.

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants
19	15	18

Madame Laurie LANSALOT a été désignée secrétaire de séance.

Présent(e)s : Madame Emilie FAVARO, Madame Monique GOMEZ, Monsieur Jérôme CAUSSIEU, Madame Christelle BARRÉAT, Monsieur Ludovic AYLIES, Monsieur Didier CULIANEZ, Monsieur Benoit ABADIE, Monsieur Sébastien CARRERE, Monsieur Sébastien MEDAN, Madame Elodie ALCAIDE, Madame Coline POTUT, Madame Mélanie BERTOUILLE, Madame Julie DUPUY-CAMACHO, Monsieur Cédric CAUSSADE, Madame Laurie LANSALOT.

Représenté(e)s : Monsieur Marc CHEDEVILLE (pouvoir à Madame Emilie FAVARO), Madame Geneviève TRICOIRE (pouvoir à Monique GOMEZ), Madame Françoise PICAUT (pouvoir à Christelle BARREAT),

Absent(e)s excusé(e)s : Monsieur Yannick MONTEAN,

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 15 juin 2026 ;
- Vente de gré à gré d'un pulvérisateur ;
- Autorisation pour une opération de désherbage pour la bibliothèque ;
- Modification du tableau des emplois communaux ;
- Fixation des tarifs et loyers 2026;
- Détermination du montant du loyer dans le cadre d'un bail à ferme ;
- Questions diverses.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

06.07.2026-1 : Vente de gré à gré d'un pulvérisateur ;

Il est proposé de vendre un pulvérisateur inutilisé par les services techniques à Monsieur Benoit ABADIE au prix de 450 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente aux conditions indiquées ci-dessus.

06.07.2026-2 : Autorisation pour une opération de désherbage pour la bibliothèque

Madame la maire informe le conseil municipal qu'une délibération est nécessaire pour effectuer une opération de « désherbage » au sein de la bibliothèque et désigner la personne chargée de ce travail. Elle précise que le « désherbage » consiste à trier et à éliminer les ouvrages abîmés, défraîchis ou périmés afin de permettre une meilleure connaissance du fonds de la bibliothèque et d'en offrir une image attrayante et dynamique. Les ouvrages éliminés en raison de leur mauvais état seront détruits et si possible valorisés comme papier à recycler et les autres seront proposés à des institutions intéressées.

Madame la maire indique que cette tâche pourrait être confiée à Madame Coline POTUT, conseillère municipale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise les opérations de désherbage au sein de la bibliothèque et confie cette tâche à Madame Coline POTUT.

06.07.2026-3 : Modification du tableau des emplois

Considérant les incertitudes liées à la durée de l'arrêt maladie d'un agent et aux effectifs scolaires, il est proposé au conseil municipal de reconduire le système de mise à disposition de 3 agents par le Centre de gestion sur la base d'une annualisation du temps de travail et d'un contrat minimum d'un an et selon la réorganisation suivante :

Poste dédié à l'entretien – adjoint technique de 22h/semaine

Poste d'adjoint d'animation de 14h/semaine

Poste d'agent à dominante animation de 23.50 h/semaine.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve le recours à la mise à disposition par le CDG 65.

06.07.2026-4 : Fixation des tarifs et des loyers 2026

Madame la maire demande à Madame Christelle BARREAT, adjointe en charge des finances, de présenter les propositions de la commission « finances » qui s'est réunie le 22 juin 2026.

Nature	2023	2024	2025	2026
Appartements groupe scolaire				
Renouvellement loyer/mois (hors charge) T3 avec balcon et terrasse	350 €	350 €	350 €	400 €

Renouvellement loyer/mois (hors charge) T4 sans balcon	350 €	350 €	350 €	400 €
Renouvellement loyer/mois (hors charge) T4 avec balcon et terrasse	375 €	375 €	375 €	450 €
Renouvellement Loyer étage bibliothèque	700 €	700 €	700 €	800 €
Marché - droit de place				
m² Marché hebdomadaire avec électricité			10 €	10 €
Concession cimetière (m²)				
15 ans	40 €	40 €	42 €	42 €
30 ans	70 €	70 €	72 €	72 €
50 ans	100 €	100 €	102 €	102 €
Concession colombarium (l'emplacement)				
15 ans	250 €	250 €	255 €	255 €
30 ans	480 €	480 €	485 €	485 €
Concession Cavurnes				
15 ans	350 €	350 €	350 €	350 €
30 ans	600 €	600 €	600 €	600 €
Taxi				
Stationnement	100 €	100 €	100 €	100 €
Cabane de Chasse				
Loyer/an	30 €	30 €	30 €	30 €
Salle Festive				
Ensemble des 2 salles				
Particuliers Ossun Week-end (Du vendredi 17h au lundi 8h)				
Location charges incluse	270 €	270 €	275 €	300 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Particuliers Extérieurs Week-end (Du vendredi 17h au lundi 8h)				
Location charges incluses	470 €	470 €	500 €	600 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Petite salle festive				
Particuliers Ossun Week-end (Du vendredi 17h au lundi 8h)				
Location charges incluse	120 €	120 €	125 €	150 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Particuliers Extérieurs Week-end (Du vendredi 17h au lundi 8h)				
Location charges incluses	220 €	220 €	250 €	300 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Pour des réunions d'organismes extérieurs uniquement				
Location	80 €	80 €	80 €	100 €
Caution	300 €	300 €	300 €	300 €
Salle Pasteur				
Pour des réunions d'organismes extérieurs uniquement				
Location	80 €	80 €	80 €	100 €
Caution	300 €	300 €	300 €	300 €
Salon de beauté				
Renouvellement loyer	300 €	380 €	380 €	400 €
Cabinet médical				

Kinésithérapeute 1			1 100 €	1 100 €
Orthophoniste	400 €	400 €	400 €	400 €
Dentiste	450 €	450 €	450 €	450 €
Cabinet d'infirmières	300 €	300 €	300 €	300 €
Podologue	300 €	300 €	300 e	300 €
Sophrologue			205 €	205 €

Crédits scolaires

	2024	2025	2026
Fournitures scolaires/élève	40 €/an	42 €/an	45€/an
Sortie éducatives/élève	15 €/an	17 €/an	20 €/an
Transport scolaire élémentaire/élève	45 €/an	45 €/an	45 €/an
Transport scolaire maternelle/élève	30 €/an	30 €/an	30€/an

Tarif cantine

	QF	Tarif/repa 2025s	2026
Tranche 1	0 à 1000	1.00 €	1.00 €
Tranche 2	1001 à 1200	3.00 €	3.00 €
Tranche 3	1201 à 1500	3.30 €	3.30 €
Tranche 4	1501 à 1800	3.60 €	3.60 €
Tranche 5	1801 et +	4.00 €	4.00 €

Tarif périscolaire matin et soir

	QF	Tarif présence matin ou soir 2025	Proposition 2026
Tranche 1	0 à 900	0.50 €	0.50 €
Tranche 2	901 à 1200	1.00 €	1.00 €
Tranche 3	1201 à 1500	1.10 €	1.10 €
Tranche 4	1501 à 1800	1.20 €	1.20 €
Tranche 5	1801 et +	1.30 €	1.30 €

Tarif extrascolaire (vacances et mercredi)

	QF	Tarif 2025			Proposition 2026
		Journée hors repas	Demi-journée hors repas	Repas	
Tranche 1	0 à 600	2.60 €	1.70 €	3.50 €	Pas de changement
Tranche 2	601 à 900	6.00 €	4.00 €	3.50 €	
Tranche 3	901 à 1200	7.50 €	4.90 €	3.50 €	
Tranche 4	1201 à 1500	9.00 €	5.90 €	3.50 €	
Tranche 5	1501 à 1800	10.50 €	6.90 €	3.50 €	
Tranche 6	1801 et +	12.00 €	8.00 €	3.50 €	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs tels que présentés ci-dessus.

Observations au cours de la discussion : Monsieur Sébastien MEDAN souhaiterait que le montant de la location de la salle festive aux personnes extérieures soit majoré. Il est répondu que cette proposition sera étudiée.

Il s'interroge sur le fait que les crédits alloués au transport des élèves de l'école maternelle soient inférieurs à ceux accordés aux élèves de l'école élémentaire. Il est indiqué que cette différence s'explique par le fait que les sorties de l'école maternelle sont moins nombreuses.

06.07.2026-5 : Bail à ferme avec option d'achat – détermination du montant du loyer.

Madame la maire rappelle au conseil municipal qu'en attendant de pouvoir vendre une partie de la parcelle ZL 4 à Monsieur Mathieu ABADIE, il est proposé de lui donner cette portion de terrain en bail à ferme avec option d'achat pour lui permettre d'exercer son activité sur site.

Le conseil municipal par délibération du 15 juin 2026 a autorisé Madame la maire à signer ce bail.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le montant du loyer annuel proposé soit 300 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de Madame la maire et fixe à 300 € le montant annuel du loyer.

Questions diverses :

La commune a répondu à la demande des agents du service technique et a acheté un camion benne pour un montant de 27 600 € TTC. C'est Monsieur Didier CULIANEZ qui s'est chargé de cette acquisition.

Une demande de Fonds Régional d'Investissement a été faite auprès du Conseil Régional pour les travaux de rénovation du 1^{er} étage du Cabinet médical.

A Ossun, le 21 septembre 2026

La secrétaire de séance

Laurie LANSALOT



La maire

Emilie FAVARO



